



Ecole élémentaire
« Les Cascades »
2, rue des écoles
01 590 DORTAN
☎ : 04 74 77 70 40
Courriel : / ce.0010165z@ac-lyon.fr

Dortan, le 09/05/2025

Le Directeur procèdera aux inscriptions des élèves à l'école élémentaire pour l'année scolaire 2025/2026 à partir du jeudi 15 mai sur rendez-vous.

Vous devez d'abord inscrire votre enfant à la Mairie de Dortan en présentant les documents demandés pour l'école + un justificatif de domicile et une dérogation avec avis favorable pour les enfants domiciliés à l'extérieur de Dortan et ses hameaux).

Pièces nécessaires pour l'école :

- * Fiche d'inscription de la Mairie de Dortan.
- * **Photocopies** 11 des vaccinations obligatoires du carnet de santé.
- * Livret de famille.
- * Certificat de radiation (*seulement pour les élèves arrivant d'une autre école élémentaire*).

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Jeudi uniquement de 8h30 à 12h00.

Pour l'inscription à l'école, il vous suffit ensuite de cliquer sur le lien ci-dessous et de réserver une plage de rendez-vous.

<https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/cteT75skAjHP4MA>

Avec mes remerciements,
P.GOYFFON